

JOURNÉE

POUR LA DÉFENSE DES DROITS DES USAGERS DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES. BOGOTÁ – COLOMBIE

6 OCTOBRE 3:00 PM DEVANT LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR À BOGOTÁ - COLOMBIE

Un groupe d'usagers et de non-usagers de substances psychoactives légales et illégales, après avoir réfléchi sur la proposition du gouvernement national sur la réforme du Statut National de Stupéfiants (loi 30 du 1986) et prenant en compte que :

- Le droit de porter la dose minimale est toujours en vigueur, mais en train d'être menacé par la proposition de réforme législative 002 de 2009 qui cherche, entre autres, à obliger les consommateurs à se soumettre au traitement médical,
- La Politique Nationale colombienne pour la réduction de la consommation de Substances Psychoactives et son impact pose la question sur l'usage des SPA comme un problème de santé publique. Cette approche, à partir de la démarche sociale du risque, se trouve à l'avant-garde dans la façon d'aborder ce phénomène.
- Les coûts de la "guerre contre les drogues" sont beaucoup plus onéreux que ses bénéfices.
- En Colombie, sur le continent et dans le monde, l'idée de chercher des propositions alternatives, innovantes et locales face à l'usage de SPA s'impose très fortement.
- La loi actuelle sur la Sécurité Citoyenne est « illégale » étant donné qu'elle supprime la dose personnelle tandis que la Cour Suprême de Justice a signalé que porter la dose personnelle ne peut pas être pénalisé.
- La Colombie est passée du statut de pays producteur de drogues à celui de pays consommateur.
- La plupart (80% selon les chiffres des Nations Unies) des consommateurs de SPA illégales dans le monde ne sont pas des usagers problématiques.
- Nous sommes des citoyens responsables et des acteurs socio-économiques et politiques avec une capacité de décision.

Ensemble fixons, face au Statut, notre position et nos propositions, ainsi que les normes et dispositions qui affectent les consommateurs et non-consommateurs de SPA illégales.

I. Nos orientations:

1. Nous utilisons le mot **Substance Psychoactive** (SPA) car il inclut aussi bien les substances légales qu'illégales. Nous ne reconnaissons pas le mot « drogue » car il stigmatise les usagers, crée des préjugés et de l'hostilité à leur égard, et au final, les exclut.
2. Nous invitons tous les usagers à sortir **du placard psychoactif** au lieu de s'autoexclure. Les consommateurs de SPA doivent se reconnaître comme des citoyens responsables et actifs au niveau social, économique et politique.
3. Les usagers ne sont **ni des malades ni des criminels**. Le terme de consommateur

récréatif est à privilégier, s'agissant de personnes soucieuses de leur santé physique, sociale et mentale, et conscientes de la nocivité de l'abus de toute substance.

4. **La prévention de l'usage de substances chez les enfants, adolescents et jeunes** doit être fondée sur les bases de l'évidence scientifique et doit abandonner la peur et les préjugés comme des outils pédagogiques.
5. **Les enfants, les adolescents, les jeunes, les personnes portant un handicap, les personnes en prison, les SDF et les péripatéticiennes** sont des populations sur lesquelles une attention prioritaire doit être portée quant à l'usage de SPA.
6. **Les politiques répressives en vigueur tuent et nuisent à la société davantage que les substances psychoactives.**
7. **La Colombie doit être pionnière dans le débat international** pour changement du paradigme sur le contrôle de SPA illégales : le pays a une tradition culturelle et l'autorité morale pour orienter ce changement.

II. Nos propositions:

1. **Récupérer le capital humain.** Tous les sujets affectant les usagers de SPA doivent être étudiés et partagés avec les membres de cette communauté. Lors de la conception et de la mise en place des politiques efficaces, il est nécessaire de convier les consommateurs dans les instances traitant des SPA légales et illégales.
2. Reconnaître **les droits humains et la santé publique** comme point de départ de n'importe quelle action effective qui vise à traiter le phénomène de l'usage des SPA.
3. Reconnaître que la consommation de SPA est une réalité, que la loi ne pourra y mettre fin, et donc que la priorité est la santé.
4. Reconnaître que la consommation de SPA peut être expérimentale, récréative, régulière, compulsive, problématique ou **maladive** et que chaque cas nécessite un traitement différent.
5. Créer un système de prévention en amont de l'usage des SPA, qui indique les risques et conséquences sur la santé.
6. **Ne pas contraindre au traitement obligatoire.** Reconnaître le droit à l'autonomie et à l'autodétermination. Personne d'autre que le consommateur en personne ne peut décider quand, comment et où stopper sa consommation.
7. **Augmenter le service et améliorer la qualité des centres de traitement** pour ceux qui désirent de l'aide pour se sevrer. Assurer la gratuité des soins dans le Plan Obligatoire de Santé.
8. **Autoriser la possession et la consommation de la dose personnelle de SPA illégales.**

9. **Autoriser la culture personnelle de marijuana et de cocaïne** comme mécanisme de lutte contre le narcotrafic et de protection de la santé des consommateurs.
10. Créer un système **de régulation, de contrôle et de délivrance de substances illégales** comme une option face à la légalisation. En particulier, il faut mettre en place un système de régulation pour les produits à base de cocaïne et marijuana.
11. **Créer des services de santé spécialisés** pour le soin de ceux qui consomment et ne souhaitent pas ou ne peuvent pas arrêter de le faire.
12. Créer des outils pour **la mitigation et la réduction des risques et dommages** de ceux qui consomment et ne souhaitent pas ou ne peuvent pas abandonner l'usage des SPA, mais s'inquiètent sur leur santé.
13. **Eduquer à la thématique de SPA les fonctionnaires publiques et la société en général.** Les professeurs, les policiers, les fonctionnaires publiques et les opérateurs du système de santé ne peuvent pas prôner la stigmatisation, mais doivent au contraire la combattre.
14. **Promouvoir la recherche et l'analyse des bénéfices** des SPA illégales dans des domaines tels que la médecine, la biologie, la psychologie et la chimie.
15. **Affecter les 40% des sommes confisquées au narcotrafic à la prévention, la mitigation et l'arrêt de l'usage de SPA,** ainsi qu'à la création d'opportunités pour les populations vulnérables.
16. **Abandonner la répression et la persécution** des consommateurs par les non-consommateurs et les remplacer pour des approches de **convivialité et conciliation.**
17. Reconnaître dans l'usage de SPA la notion de **recherche du plaisir** et non celle de la maladie, la fuite de problèmes ou l'incapacité mentale ou physique.
18. Reconnaître comme une **violation de la part de la force publique** la méconnaissance des droits des usagers de SPA, leur stigmatisation, leur exclusion et leur persécution.

Nous sommes en train de collecter des signatures de différentes associations, partis politiques et personnalités. Pour nous soutenir, veuillez, s'il vous plaît, indiquer le nom de votre association et son adresse électronique/page web.



echelecabeza@gmail.com - www.echelecabeza.tk